

PROGRAMME DE FORMATION

DISPENSÉE PAR NOS PARTENAIRES



RECYCLAGE CACES® R489 CATÉGORIES 1A / 1B / 2A / 2B / 3 / 5 / 6

de 14 à 21 heures

OBJECTIFS DE LA FORMATION:

Confirmer les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour satisfaire aux exigences de la recommandation R489



PUBLIC : Conducteur confirmé et régulier

PRÉREQUIS : Savoir lire et comprendre le français. Être équipé des équipements de Protection Individuelle :(chaussures de sécurité, gants, vêtement réfléchissant)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Savoir utiliser, manœuvrer et conduire en sécurité des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté. Avoir connaissances des risques.

MOYENS & MÉTHODES :

- Formation en Espace de Formation Individualisé
- Suivi et accompagnement individuel
- Formation individualisée
- Exercices pratiques et technologiques
- Mise en situation
- Documentation remise aux participants



MODALITÉS D'ÉVALUATION : Évaluation et délivrance des CACES® selon la procédure PRQ08 (cette procédure définit l'enregistrement des plaintes et des réclamations et peut être consultée sur demande)

SANCTION DE LA FORMATION : Attestation de formation. Validité 5 ans.



DURÉE & MODALITÉS D'ORGANISATION : Formation de 14 à 21 heures.

DÉLAI D'ACCÈS : Selon le calendrier en cours, merci de prendre contact avec nos services.



NOMBRE DE PARTICIPANT(ES) MINIMUM ET MAXIMUM : Individuel

INTERVENANT(ES) : Formateurs validés, compétents et testeurs CACES® certifiés



DATES : À définir

PROGRAMME DE FORMATION

DISPENSÉE PAR NOS PARTENAIRES



RECYCLAGE CACES® R489 CATÉGORIES 1A / 1B / 2A / 2B / 3 / 5 / 6

LIEU : À définir

COÛT : Nous contacter



CONTENU :

- **PARTIE THÉORIQUE :**

- Technologie des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté et des accessoires de manutention
- La prévention des risques professionnels
- La réglementation applicable au chariot automoteur de manutention et à son conducteur
- L'utilisation des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté
- Les compétences à prendre en compte pour l'utilisation des chariots

- **PARTIE PRATIQUE :**

- La circulation
- Le stockage et le déstockage
- Le gerbage
- Le chargement et déchargement
- Les manipulations spéciales

- **TEST CACES®**



ACCESSIBILITÉ : Accessibilité aux personnes en situation de handicap conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), KODEVELOP peut proposer des aménagements pédagogiques et/ou ergonomiques. Merci de contacter notre référente handicap.

CONTACTS:

Accueil : 05 86 30 08 32 - contact@kodevelop.fr

Responsable de formation et référente handicap : Karine FARINEAU - 06 14 83 90 17 - karine@kodevelop.fr